

## Qu'est ce que LEADER ?

LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est une mesure du FEADER (Programme de financement Européen) pour soutenir des projets pilotes innovants.

Le programme LEADER en Pays du Calaisis financera à hauteur de 1 000 000 € des projets de développement alimentaire, économique et touristique conçus et réalisés entre 2017 et 2020.

Le Comité de Programmation du GAL (Groupement d'Action Locale) sélectionne les actions proposées au financement LEADER. C'est un partenariat d'acteurs publics et privés représentant équitablement les 3 territoires.

**Pour accompagner les porteurs de projet, une équipe composée d'un animateur et d'un gestionnaire LEADER est à votre disposition.**

## UNE STRATÉGIE

La stratégie du Pays du Calaisis s'articule autour du développement d'une économie qui privilégie une production de biens et services consommés localement pour répondre aux besoins de la population locale et fixer le touriste dans la durée c'est-à-dire « une économie présentielle durable et socialement utile ».

## Que finance LEADER ?

Les investissements et prestations externes en général pour :

- des projets à vocation alimentaire,
- des projets d'entreprises existantes dans les domaines de l'artisanat, du commerce et des services, dans une logique de développement durable,
- des projets économiques pour renforcer la création et la reprise d'activités,
- des projets de promotion des ressources locales,
- des projets de renforcement de l'offre touristique,
- des projets de structuration des services à la population,
- des projets d'encouragement aux initiatives locales.

## Comment s'inscrire dans le dispositif LEADER ?

Le projet doit :

- correspondre à la stratégie du GAL du Pays du Calaisis,
- s'inscrire dans le périmètre du GAL (3 intercommunalités-51 communes),
- bénéficier de co-financements publics.

Pour être recevable à un financement LEADER, le coût minimum total du projet est de 10 000 € pour les opérateurs publics et 7 000 € pour les opérateurs privés.

Les planchers d'aides LEADER s'élèvent à 5 000 € pour les opérateurs publics et 3 000 € pour les opérateurs privés.

Les plafonds d'aides LEADER s'élèvent à 40 000 € HT pour de l'investissement sauf études et prestations de service (plafond de 20 000-25 000 € HT) et 20 000 € HT pour du fonctionnement.

## UN TERRITOIRE

52 COMMUNES

(Des critères particuliers existent pour les villes de Calais et de Marck)

154 000 habitants

3 intercommunalités ayant une politique de développement commune et désignée sous le terme de Pays du Calaisis



**CONTACTEZ L'ÉQUIPE LEADER**  
Syndicat Mixte du Pays de Calais  
7, Avenue de la Libération - 62340 GUÎNES

## CONTACTS :

Charlotte AUBERT - Animatrice  
Valentin CARON - Gestionnaire

03.21.00.83.38/ 03.21.00.83.35

Charlotte.aubert@pays-du-calaisis.fr

Valentin.caron@pays-du-calaisis.fr

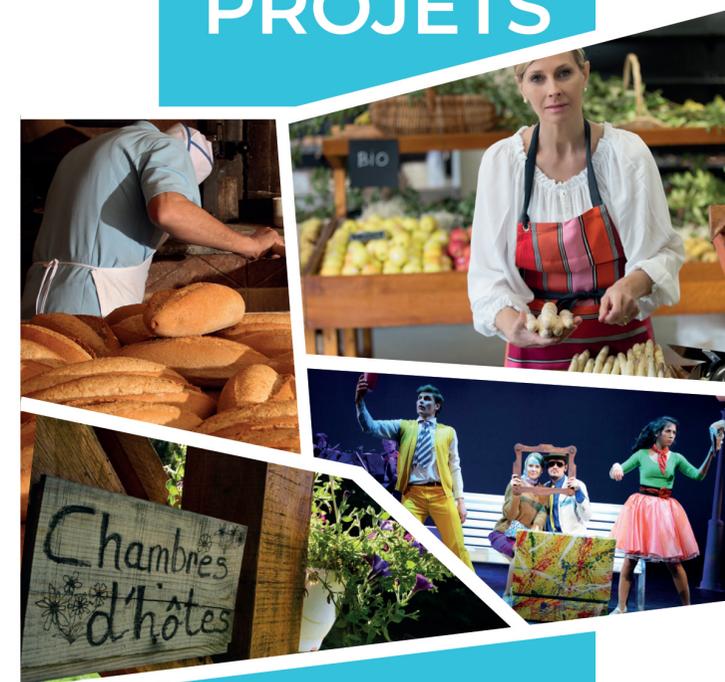
PAYS DU CALAISIS



**LE SyMPaC**  
ET SON DISPOSITIF  
**LEADER**

*vous accompagnent*

**FINANCIÈREMENT  
DANS VOS  
PROJETS**



"POUR UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ  
AU SERVICE DES HABITANTS DU TERRITOIRE"



Vous avez un projet

## QUI A POUR OBJECTIF DE :

### Valoriser les produits locaux,

- valoriser un produit du terroir, une démarche vertueuse, une action contribuant à mettre en avant les circuits courts,
- accompagner les investissements des professionnels des métiers de bouche...



### Faire découvrir les atouts du Calaisis,

- développer une démarche touristique
- valoriser le patrimoine local...



LOISIRS 2 CAPS basé à Escalles

### Promouvoir les initiatives solidaires,

- réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé,
- soutenir et conforter les services à la population existants, implanter et créer de nouveaux services à la population en milieu rural,
- améliorer l'état de santé des habitants et prévenir des risques...
- développer une ruralité vivante,
- agir sur le bien-être au quotidien des habitants, émergence de projets citoyens / associatifs...
- accroître le poids de l'économie sociale et solidaire...



MACREADECO basé à Hardinghen

### Créer ou développer sa PME/TPE,

- accompagner les entreprises dans les projets de développement et de modernisation durable et numérique,
- mettre en place des modes de commercialisation adaptés aux nouvelles attentes des consommateurs,
- diversifier et dynamiser le tissu local de micro entreprises,
- augmenter le taux de création d'entreprises,
- accompagner les porteurs de projets démarrant une activité...



ESTELLE FLEURS basé à Louches

Alors...

**LE SyMPaC**  
ET SON DISPOSITIF  
**LEADER**

vous accompagnent

